

A la Une

Cérémonie de vœux du GART 2009

Un moment de convivialité et la volonté de poursuivre une action commune avec tous les acteurs de la mobilité durable

Roland Ries, Président du GART a présenté les vœux de l'association en présence de Xavier Léty, conseiller technique "Transport" au cabinet de Jean-Louis Borloo, et de l'ensemble des acteurs des transports et des déplacements. Ce fut l'occasion de faire le bilan d'une « excellente année 2008 » pour les transports publics et de formuler des vœux encourageants pour cette nouvelle année tout en indiquant que le GART sera vigilant sur les moyens nécessaires pour mener une ambitieuse politique de mobilité durable.



« Même si le coût du carburant a très nettement baissé, il me semble que la prise de conscience par nos concitoyens des risques de changement climatique les incite à modifier en profondeur et durablement leurs comportements » a ainsi indiqué le président du GART en ajoutant qu'en tant que « militant de longue date en

faveur de la mobilité durable, je ne peux que me réjouir d'une telle évolution des mentalités ».

A l'heure de la mise en œuvre effective de la prime transport, le président du GART a également et particulièrement insisté sur le développement des transports en commun en site propre dopant la fréquentation des réseaux et a ainsi ajouté que « dans un contexte où l'augmentation du chômage va avoir des répercussions sur le rendement du versement transport et de la taxe professionnelle, les autorités organisatrices de transport ont besoin du soutien de l'État qui doit, malgré les difficultés financières que rencontre notre pays, tenir les engagements pris et devrait même les amplifier dans le cadre du plan de relance ».

Enfin, Roland Ries a donné rendez-vous à Nice du 25 au 27 novembre prochains, pour les XXIIèmes Rencontres Nationales du Transport public organisées par le GIE Objectif transport public GART-UTP. Événement "déplacements" incontournable de l'année, ces Rencontres permettront à tous ces acteurs de se rassembler pour échanger sur les enjeux actuels et futurs de la mobilité durable. [Pour télécharger le discours de Roland Ries au prononcé : cliquez ici.](#)

En direct du GART

Positions politiques des élus, points sur les dossiers en cours, participations aux réunions, colloques et manifestations... toute l'actualité du GART en un clic.

Alors que la prime transport entre en vigueur

Le GART rappelle la nécessité de développer les réseaux de transport collectif pour pouvoir répondre à la demande

A l'initiative du projet avec le Club des Villes Cyclables, le GART se félicite de voir enfin la prime transport entrer en vigueur. Elle devrait inciter de nombreux salariés à choisir les transports collectifs et/ou le vélo pour leurs déplacements et participe ainsi d'une politique de mobilité durable. Toutefois, la hausse de la fréquentation attendue dans les réseaux de transport public, déjà proches de la saturation pour nombre d'entre eux, interpelle à nouveau les autorités organisatrices. En effet, adopter l'offre à cette nouvelle demande va demander de conséquents efforts de financement.



Conformément à ce que réclamait le GART - à l'initiative de ce projet avec le Club des Villes Cyclables - et aux conclusions du Grenelle de l'environnement, les élus responsables de transport saluent la mise en œuvre de la « prime transport », synonyme d'un véritable engagement en faveur de la mobilité durable. En effet, le gouvernement et l'ensemble des parlementaires ont su faire front commun pour que soit enfin inscrite dans la loi la prise en charge de 50% des abonnements de transport collectif hors Île-de-France. Cette mesure est de nature à encourager les modes alternatifs à la voiture particulière pour les déplacements domicile-travail et de conforter les changements de comportement de mobilité que nous observons aujourd'hui.

Toutefois, le GART attire l'attention sur les conséquences de l'instauration de la prime transport quant à la fréquentation des réseaux en 2009. Le gouvernement considère que 1,5 million de salariés du secteur privé et 200 000 agents de la fonction publique territoriale devraient bénéficier de cette mesure. Cette hausse de la fréquentation attendue interpelle, de nouveau, les autorités organisatrices sur la capacité des réseaux de transport dans la mesure où nombre d'entre eux sont actuellement proches de la saturation. Adapter l'offre de transport collectif à cette nouvelle demande va demander de nouveaux financements tant pour les investissements (infrastructures et matériel roulant) que pour l'exploitation des réseaux.

Afin d'anticiper les éventuelles conséquences que pourrait avoir cette courageuse mesure, les élus responsables de transport souhaitent donc qu'une réflexion de fond sur le financement des réseaux de transports collectifs soit engagée afin de prévenir des éventuels risques de congestion. [Pour télécharger le décret de mise en œuvre de la prime transport : cliquez ici.](#)

Questions ferroviaires

Prises de position du GART



Le GART souhaite que le dispositif de la loi SRU, prévoyant de faire le bilan de la régionalisation des transports ferroviaires (clause de revoyure) soit effectivement mis en œuvre devant le Parlement.

Le GART, soucieux de préserver les intérêts des régions et du développement du transport ferré régional, se prononce en faveur de la nécessaire modernisation des relations entre RFF et la SNCF. Il souhaite que les régions qui le désirent puissent être attributaires de sillons et est favorable à ce qu'une structure indépendante garantisse une attribution juste et impartiale.

Le GART partage le constat fait dans le rapport Haenel 1 sur l'état inquiétant du ferroviaire français. Il souligne que :

- ➔ la baisse des dotations de l'État a un impact lourd sur l'économie générale de ce secteur. L'augmentation des péages pèse fortement sur les régions ;
- ➔ la reprise par RFF, d'une large partie de la dette historique de la SNCF est également un frein puissant au développement des missions confiées à RFF.

Dans ce cadre, le GART se prononce pour que l'État prenne en charge tout ou partie de la dette de RFF pour permettre à celui-ci de poursuivre correctement ses missions, cette reprise de la dette pouvant se faire sur plusieurs années. Il souhaite que l'article 4 des statuts de RFF soit modifié pour répondre aux exigences environnementales posées par le Grenelle de l'environnement et à l'effort croissant des collectivités territoriales.

Le GART réitère sa position sur les services assurés par les trains corails inter cités. Pour le GART, ils relèvent clairement de la compétence de l'État à qui il revient de prendre toutes ses responsabilités, notamment financières.

Concernant la question des gares, le GART souhaite que toutes les autorités de transport concernées (régions, autorités organisatrices des transports urbains, départements) soient associées aux décisions concernant le devenir et l'aménagement des gares. [Contacts : benjamin.marcus@gart.org](mailto:benjamin.marcus@gart.org) ou reginald.babin@gart.org.

Conseil d'administration du GART

Point sur la réunion du 7 janvier

Les membres du Bureau du GART se sont réunis mercredi dernier. Les thèmes abordés de cette séance étaient les suivants* (*les adhérents du GART peuvent télécharger les notes de travail correspondantes à chaque thème / Si vous souhaitez que les codes réservés à votre collectivité pour accéder à l'Extranet vous soient rappelés : pascal.pellerin@gart.org*).

- ➔ Compte-rendu du conseil d'administration du 22 octobre 2008.
- ➔ Prise de position du GART sur les questions ferroviaires
- ➔ Point d'information sur l'"Appel à projets TCSP"
- ➔ Semaine européenne de la mobilité et Journée du Transport Public
- ➔ *Points pour information :*

- ☞ Calendrier prévisionnel des Bureaux et des Conseil d'administration du GART pour 2009

- ☞ Séminaire sur la Gouvernance partagée du réseau scientifique et technique du 7 octobre 2008 : relevé et conclusions

Nous attirons votre attention sur le fait que les documents sont des notes de travail purement indicatives et rédigées avant discussion entre les membres du CA du GART. Pour télécharger ces documents : [cliquez ici](#). Site réservé aux 270 adhérents du GART. Si vous souhaitez que les code attribués à votre collectivité vous soient rappelés : pascal.pellerin@gart.org.

Élection

Joël Lebreton est le nouveau président du GIE Objectif transport public GART – UTP



Lors du conseil d'administration du GIE Objectif transport public GART-UTP d'hier, Joël Lebreton a été élu à l'unanimité nouveau Président du GIE pour un mandat de deux ans. Administrateur de l'UTP, il sera épaulé par trois vice-présidents représentants des deux structures fondatrices : Louis Nègre, 1er vice-président (GART), Michel Cornil, 2e vice-président (UTP) et Roland Ries, vice-président (GART). Joël Lebreton succède à Serge Morin qui a mis fin à une longue carrière d' élu au service du transport public et de la mobilité durable. En devenant président du GIE Objectif transport public créé par le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP), Joël Lebreton souhaite « *apporter un regard expérimenté pour faire avancer un secteur en perpétuelle mutation* ». Conscient du rôle majeur que doivent jouer les opérateurs et les autorités responsables de transport dans la gestion des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre société, il place la complémentarité des modes de transport durables au cœur des solutions à promouvoir. Au cours de son mandat, il entend mettre la plus grande énergie à faire connaître et à développer auprès du public et des professionnels les nouveaux systèmes de déplacement qui permettent à tous, en France comme en Europe, d'être de plus

en plus mobiles. « Je rends hommage à Serge Morin, mon prédécesseur, qui a su œuvrer à la bonne compréhension des enjeux de la mobilité durable, et valoriser une filière dynamique qui innove au service du public et pour un mieux-être des générations futures », a-t-il tenu à préciser. Il ajoute : « Le GIE Objectif transport public incarne, par sa constitution, une parfaite cohérence stratégique de sa mission de promotion des transports publics ». Après avoir occupé différentes fonctions au ministère de l'Équipement, à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Rouen, dans le groupe de la Caisse des Dépôts où il a participé à la création de la Société d'Économie Mixte des Transports de l'Agglomération Orléanaise, Joël Lebreton a co-fondé Transdev et en est aujourd'hui le Président-directeur général. Le groupe, filiale de la Caisse des Dépôts, est le 4e opérateur privé de transport public en Europe.

Les trois prochains grands événements que Joël Lebreton aura à gérer au sein du GIE Objectif transport public sont programmés :

- ➔ la Journée du transport public le 16 septembre 2009 dans toute la France ;
- ➔ les 22e Rencontres nationales du transport public du 25 au 27 novembre 2009 à Nice ;
- ➔ Transports Publics 2010, le salon européen de la mobilité, du 8 au 10 juin 2010 à Paris.

Contact : Sophie Castagné - 01 48 74 04 82 - sophie.castagne@objectiftransportpublic.com.

[Appel à projets TCSP](#)

[Réunion de travail du GART au cabinet de Jean-Louis Borloo](#)

Le 23 décembre dernier, le GART a rencontré Xavier Léty, conseiller technique "Transport" au cabinet de Jean-Louis Borloo. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur la liste des dossiers susceptibles d'être remis le 30 janvier prochain dans le cadre de l'appel à projets Transports urbains faisant suite au Grenelle de l'environnement. Si vous envisagez de répondre à cet appel à projets, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services de votre Préfecture. Le GART, recensant les projets candidats, vous pouvez compléter les informations vous concernant. Pour ce faire, nous vous remercions d'avance de bien vouloir consulter le fichier que vous pouvez télécharger en [clicquant ici](#) (accès réservé aux 270 adhérents du GART) et, le cas échéant, de faire parvenir vos modifications au pôle économique du GART. (julien.allaire@gart.org ou florence.dujardin@gart.org).

[Intervention du GART à un petit-déjeuner débat](#)

[Décentraliser le stationnement, une nécessité urgente pour faire progresser la mobilité durable urbaine et financer les investissements locaux](#)

Le 14 janvier prochain à Paris de 8h30 à 10h00, l'association TDIE et le magazine "Infrastructures et Mobilité" organise un débat consacré à la question de la décentralisation du stationnement. Chantal Duchène, directrice générale du GART, sera l'une des intervenants de ce petit-déjeuner débat avec également Philippe Duron, co-président délégué de TDIE, député, maire de Caen et Philippe Rochefort, président de la Fédération nationale des Métiers du Stationnement (FNMS). *En savoir plus ?* : sophiemeunier@tdie.eu.

"Club Partenaires" du GART

Bombardier Transport fournira 34 voitures à deux niveaux additionnelles au Land allemand de Basse-Saxe

Bombardier Transport fabriquera 34 voitures à deux niveaux additionnelles pour la Landesnahverkehrsgesellschaft Niedersachsen GmbH (LNVG). Cette commande, dont la valeur s'élève à environ 46 millions € étendra le parc actuel de la LNVG à 186 voitures à deux niveaux Bombardier (en service depuis 2003). Les voitures commandées sont du type à deux niveaux avec palier intermédiaire et plancher haut, et comprennent de confortables sections de deuxième classe aux niveaux inférieur et supérieur. Elles comprendront les mêmes fonctions que les voitures déjà en exploitation et seront entièrement compatibles avec celles-ci. Dr Wolf Gorka, directeur général de la LNVG, a déclaré : « *Ces voitures à deux niveaux ont vraiment fait leurs preuves et sont très populaires auprès des voyageurs. Nous prévoyons exploiter ces nouveaux trains tout particulièrement sur les corridors au sud de Hambourg. Cette acquisition est en réponse à la demande croissante et vise à renforcer notre parc actuel* ». Toutes ces voitures seront fabriquées aux installations de Bombardier à Görlitz. Au cours des 19 dernières années, plus de 2 000 voitures à deux niveaux de type comparable ont déjà été fabriquées à cette usine pour exploitation en Allemagne. Les voitures à deux niveaux de Bombardier servent au transport régional partout dans le monde (Pays-Bas, Danemark, Luxembourg, Suisse, Pologne, Israël, etc.).

Réservé aux adhérents du GART

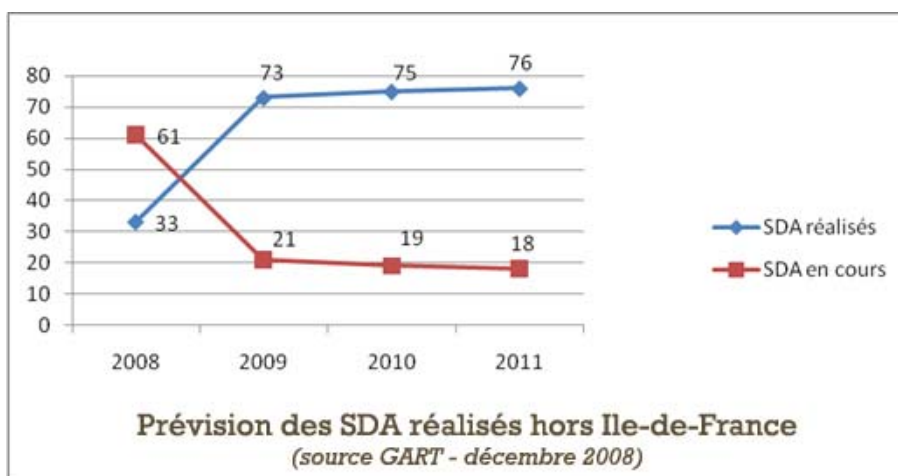
Les Schémas Directeurs d'Accessibilité (SDA) des collectivités en consultation

Le GART a mené une enquête sur l'état d'avancement des schémas directeurs d'accessibilité (SDA) : les résultats ont été présentés et débattus lors de la dernière commission "Accessibilité" du GART. Cette étude a montré que les retards sont principalement liés à l'ampleur du travail et au montant des coûts entraînés par les dispositions de loi du 11 février 2005 (Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) et supportés exclusivement par les collectivités territoriales. Toutefois, un grand nombre de SDA devrait être validé d'ici à la fin de l'année par les nouvelles équipes locales. Grâce à ce dossier, vous pouvez télécharger les SDA des collectivités adhérentes

au GART qui nous sont parvenus. Les adhérents au GART souhaitant accéder à ce dossier peuvent [cliquez ici](#). Si votre collectivité n'a pas encore fait parvenir votre dossier SDA, merci de l'envoyer à : annemarie.frederic@gart.org.

SDA : point d'actualité

L'évolution démographique de la population d'ici 10 à 20 ans, prenant en compte notamment le vieillissement de la population va nécessiter de réévaluer les politiques de la ville et des transports. Le SDA est un outil de planification essentiel pour tenir compte de ces futures évolutions et répondre aux besoins de la population. Pourtant les SDA semblent se limiter uniquement au transport public puisque l'enchevêtrement des compétences ne permet pas de répondre à l'esprit de la loi à savoir rendre accessible la chaîne de déplacement (cadre bâti ...). Il est donc nécessaire d'initier des initiatives locales pour préserver la cohésion sociale et le bien être de la ville. Parmi les 102 réponses de nos adhérents - dont 94 autorités organisatrices de province et 8 en Île-de-France -, nous pouvons constater que la mise en place des SDA avance même si les délais ne sont pas respectés.



Colloque européen : "*Ville et Santé mentale*"

Du handicap à la cohésion sociale, il n'y a qu'un pas !

Rattacher le handicap à la cohésion sociale, une drôle d'idée ? A y regarder de plus près, notons tout d'abord que l'article 2 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a reconnu, pour la première fois en France, le handicap psychique. Pourtant, les schémas directeurs d'accessibilité (SDA) n'évoquent que très rarement ce type de handicap et les solutions qu'on peut tenter d'y apporter. En effet, les SDA sont vus sous l'angle unique de la mise en accessibilité matérielle

des services de transport. Alors existe-il un champ d'investigation pour les collectivités dans le domaine du handicap psychique ? Au fond, l'objectif qui doit être partagé est bien la citoyenneté pour tous... Le handicap revêt une telle variabilité de situations et de personnes qu'il nécessite une acculturation entre la société et le monde du handicap. Le rapport de la Délégation Interministérielle de la Ville, « *Les élus locaux face à la souffrance psychosociale : de la sollicitude au politique* » (à consulter sur le site Internet : www.ville.gouv.fr) nous éclaire sur le lien étroit qui existe entre la souffrance psychosociale et le handicap psychique. Les élus, soucieux du bien être de leur concitoyens, sont de plus en plus interpellés par ce type de situations de handicap. La complexité et la diversité du handicap révèlent les faiblesses et les difficultés de notre société mais il permet également d'orienter les politiques publiques pour une meilleure cohésion sociale. Encore faut-il être capable de changer de regard sur le handicap et, en particulier, sur le handicap psychique ! Alors que nous venons de fêter le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, n'est-il pas enfin temps de reconsidérer les personnes en situation de handicap afin de passer d'une politique publique cloisonnée à une politique publique, intégrée et humaniste, dont l'objectif serait une meilleure cohésion sociale ? Tel était donc l'objet de ce colloque très enrichissant sur des questions trop souvent occultées. [En savoir plus ? : www.espt.asso.fr](http://www.espt.asso.fr)

Enquêtes

TRANSERVELO

Les services vélo en faveur de l'intermodalité avec les transports en commun



En 2007, le ministère des Transports a lancé un appel à Projet pour des programmes de recherche sur l'usage du vélo, l'objet de ces recherches étant de mieux connaître les pratiques et les outils permettant de favoriser l'usage du vélo. Movimento, en partenariat avec Transdev et la Région Haute Normandie, ont participé à cette réflexion en réalisant une étude sur les moyens existant pour favoriser l'usage de vélo en intermodalité avec les transports en commun. Movimento s'est spécialisé sur le sujet en proposant des solutions clefs en main aux collectivités depuis 2003 et en réalisant des études de faisabilité pour la mise en place de services vélo favorisant cette intermodalité. La société Transdev, qui développe des solutions vélo pour compléter son offre de transport, s'est associée au projet en apportant son soutien financier et en réalisant des enquêtes clientèle dans ses vélo-stations. La Région Haute Normandie qui cherche à favoriser cette intermodalité sur son territoire a également apporté son soutien

financier au programme de recherche et à la mise en place d'une expérimentation sur l'agglomération Rouennaise. Vous souhaitez télécharger cette étude ? : [cliquez ici](#).

Manifestations

Le calendrier des prochaines manifestations organisées par le GART.

Nice, du 25 au 27 novembre 2009

22^e Rencontres Nationales du Transport Public

Les 22^e Rencontres nationales du transport public auront lieu du 25 au 27 novembre 2009 à Nice. Organisées par le GIE Objectif transport Public GART-UTP, cette manifestation est l'événement de l'année 2009 de l'ensemble de la filière transports publics et déplacements durables. Durant trois jours, tous les acteurs de la profession se rassembleront pour échanger sur les enjeux actuels et futurs de la mobilité durable autour du Congrès du GART, du Colloque de l'UTP et d'une grande exposition. Près de 140 entreprises, institutionnels et associations exposeront les dernières innovations en matière de transport collectif routier et ferroviaire, urbain, interurbain et régional. Après une augmentation de 20 % du nombre de participants lors des Rencontres 2007, ce sont 4 000 congressistes et visiteurs qui sont attendus cette année. [Téléchargez la brochure et le bulletin d'inscription pour les exposants : cliquez ici.](#)

Commissions et groupes de travail

seuls les représentants des collectivités adhérentes au GART peuvent participer aux commissions et groupes de travail organisés par l'association.

Groupe de travail "Financement des autorités organisatrices de transport"

Les adhérents du GART peuvent télécharger le compte-rendu de la réunion du 20 novembre

La réunion du groupe de travail consacré au "Financement des autorités organisatrices de transport" s'est tenue au GART, le 20 novembre dernier.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

➔ **14H : l'appel à projets "TCSP" suite au Grenelle de l'environnement**

Présentation de Michel Lamalle, sous-directeur des services ferroviaires et des déplacements urbains (DGITM/DST/SFD).

Michel Lamalle a répondu aux questions des adhérents du GART concernant l'appel à projets "TCSP", suite au Grenelle de l'environnement, qui a été rendu public le 3 novembre dernier.

➔ **15H : l'achat groupé entre AO et l'accès au marché obligataire**

Présentation d'Olivier Landel, Directeur Général de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF)

L'ACUF travaille actuellement sur la création d'un véhicule de financement pour permettre aux collectivités territoriales d'accéder au marché obligataire.

➔ **16H : l'endettement des AO face à la crise financière**

Sur la base des résultats de l'enquête réalisée par le GART, nous avons proposé une discussion sur l'impact de la crise financière sur les plans d'investissements des autorités organisatrices :

☞ les types d'emprunts contractés (emprunts à taux fixes, emprunts à taux variables, emprunts à taux structurés) sur la base des éléments que vous avez bien voulu nous faire parvenir ;

☞ les possibilités de regroupement des demandes d'emprunt auprès des organismes bancaires. [Pour télécharger le compte-rendu : cliquez ici.](#)

[Commission "Financement / Tarification"](#)

Prochaine réunion : 14 janvier 2009



Présidée par **Stéphane COPPEY**, président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de Toulouse et vice-présidée par **Charles-Eric LEMAIGNEN**, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, tous deux membres du conseil d'administration du GART, la première réunion des groupes de travail "Financement" et « Tarification" se **déroulera** le **mercredi 14 janvier de 10h00 à 17h00** dans les locaux du GART.

☞ **10h à 13h : groupe de travail "Financement"**

L'ordre du jour est le suivant :

Prospective pour un financement durable des transports publics urbains *par Bruno Faivre d'Arcier, Professeur au Laboratoire d'Économie des Transports.*

Dans le cadre du PREDIT, Bruno Faivre d'Arcier a dirigé un travail de recherche sur le financement des réseaux urbains de transport collectif. A partir de l'analyse

d'une centaine de réseaux sur la période 1995-2005, ce rapport propose un exercice de prospective pour la décennie 2005-2015 mettant en avant les difficultés financières auxquelles doit faire face le transport public. Il pointe l'intérêt de la réflexion concernant l'évolution du financement de l'exploitation des réseaux.

Le transfert financier du "système automobile" vers les modes alternatifs pour favoriser le report modal et financer les réseaux.

Les autorités organisatrices de transport urbain, départemental et régional sont à la recherche de nouvelles sources de financements pour répondre aux objectifs de report modal. Différentes modalités (fiscalité, péage urbain, etc...) pourraient permettre de financer le développement de l'offre alternative de transport tout en contraignant l'usage de l'automobile. Les discussions feront l'inventaire de telles mesures en vue d'un approfondissement de certaines propositions dans les groupes de travail et commissions ultérieures.

14h à 17h : groupe de travail "Tarification"

L'ordre du jour est le suivant :

Réflexions autour des grilles tarifaires sur la base de comparaison entre différents réseaux.

La politique tarifaire peut être très différente sur les réseaux qu'ils soient urbains, départementaux ou régionaux. Elle se traduit généralement par des grilles tarifaires complexes qui cumulent avantages commerciaux et sociaux. Par la confrontation des situations présentées par les participants, les débats devraient permettre de définir les enjeux et les principes des politiques tarifaires. Les discussions permettront de définir, là encore, les axes stratégiques de réflexion pour l'année à venir.

Discussions et échange de pratique autour de la question « Qui doit financer la tarification sociale ? ».

Les autorités organisatrices de transport (AOT) prennent souvent en charge le coût de la tarification sociale bien au-delà de leurs obligations légales. Sur certains réseaux, les subventions de compléments de prix sont prises en charge par les communes ou les structures en charge de la politique sociale. Sur la base des dernières enquêtes "tarifications" réalisées par le GART et la confrontation des situations présentées par les participants, le groupe de travail étudiera les différentes options qui s'offrent aux AOT. *Votre collectivité est adhérente au GART et vous souhaitez participer à cette réunion ? : corinne.lemaire@gart.org.*

Groupe de travail "Directeurs Transports des AO de plus de 100 000 habitants"

Prochaine réunion : 20 janvier 2009

Le prochain groupe de travail des directeurs "transport" des autorités organisatrices (AO) de plus de 100 000 habitants aura lieu le **20 janvier de 10h00 à 16h00** dans les locaux du GART. Comme il est désormais de tradition, le GART a invité les directeurs transports des AO à lui transmettre les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder afin que l'ordre du jour de cette séance soit construit en fonction des préoccupations immédiates de nos adhérents.

Les thématiques que nous avons reçues pour le moment sont les suivantes :

- ☞ contrat type 2 du STIF (demande de la SAN Sénart) ;
- ☞ comparaison (avantages/inconvénients) des différentes technologies TCSP qui se développent en France (demande de la San Sénart) ;
- ☞ projet loi Grenelle 2 (demande des hauts de Bièvre). [Pour transmettre vos suggestions de thématiques : Céline SABATIER \(celina.sabatier@gart.org\)](mailto:celina.sabatier@gart.org).

Commission "Mobilité durable"

Première réunion : 28 janvier 2009



Cette nouvelle Commission permanente du GART est co-présidée par **Jean-Claude GAYSSOT**, vice-président délégué au Transport, aux Infrastructures routières, Ferroviaires et Aéroportuaires du conseil régional du Languedoc-Roussillon, ancien ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, et **Christian PARRA**, vice-président délégué aux Transports de la communauté d'agglomération du Grand Nancy et conseiller municipal délégué au PDU sur le territoire de la commune de Nancy et en charge de la gestion de la Commission des taxis. La commission "Mobilité durable" propose d'aborder la mobilité dans son acception tant urbaine que périurbaine, en mettant en avant les enjeux environnementaux et sociaux liés aux déplacements. Elle envisage comment les nouveaux services de mobilité (autopartage, covoiturage, transport à la demande, bateaux-bus, taxis...) peuvent trouver leur place dans une politique globale de déplacements. Elle s'attarde en particulier sur l'évolution des compétences des autorités organisatrices de transports nécessaire pour la mise en place de politiques de mobilité durable. Elle insiste sur la mise en cohérence des politiques de déplacements, d'aménagement et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

La première réunion aura lieu le **mercredi 28 janvier prochain de 10h00 à 13h00 dans les locaux du GART**. Cette Commission abordera les questions suivantes :

- ☞ échanges et propositions sur les thématiques à traiter au sein de la commission ;
- ☞ la révision des Plans de déplacements urbains et les propositions relatives aux évolutions des compétences des autorités organisatrices de transport dans le cadre du Grenelle ;

- ☞ les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) ;
 - ☞ projet de lancement d'un appel à projets du Ministère chargé du logement et de la ville et du MEEDDAT pour l'amélioration de la desserte des quartiers sensibles (15 millions d'euros prévus sur 3 ans).
- Si vous souhaitez vous inscrire à cette réunion : corinne.lemaire@gart.org.

Commission Île-de-France

Première réunion : 10 février 2009



Cette commission est co-présidée par **Stéphane BEAUDET**, premier vice-président de la communauté d'agglomération d'Évry délégué aux Projets de territoire, aux Transports et aux Déplacements, maire de Courcouronnes, et par **Daniel DAVISSE**, vice-président chargé des Transports et des Déplacements au conseil général du Val-de-Marne, maire de Choisy-le-Roi, tous deux membres du conseil d'administration du GART. La première réunion de cette commission se déroulera le mardi **10 février de 12h00 à 14h00** dans les locaux du GART.

Parmi les pistes de travail :

- ☞ les relations entre le STIF, les départements et les autorités organisatrices de proximité (AOP) ;
- ☞ la question du financement des transports en Île-de-France et, notamment, en Grande Couronne ;
- ☞ la représentation des collectivités dans les contrats de type II ;
- ☞ l'avenir pour les Plans Locaux de Déplacements en cours ;
- ☞ le plan de mobilisation en Île-de-France ;
- ☞ le SDRIF ;
- ☞ le Grand Paris ;
- ☞ la révision du PDU ;
- ☞ ouverture à la concurrence de la desserte en TC de l'Île-de-France ;
- ☞ réflexion sur les AOP : quels transferts pour quels moyens ? ;
- ☞ la réservation des sillons RFF en Île-de-France ;
- ☞ l'accessibilité du réseau de transport en commun en Île-de-France ;
- ☞ le transport des marchandises en Île-de-France ;
- ☞ la tarification des transports en commun en Île-de-France.

L'ordre du jour de la réunion du 10 février vous sera communiqué dès qu'il sera finalisé. Si vous souhaitez vous inscrire à cette réunion : corinne.lemaire@gart.org.

Commission Europe

Prochaine réunion : 17 mars 2009



Cette commission est présidée par **Jean-Paul MARTINERIE**, vice-président chargé de la Politique de la ville des Grandes Infrastructures et des Transports à la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre, membre du conseil d'administration du GART, et vice-présidée par **Bernard SOULAGE**, premier vice-président délégué aux Transports, Déplacements et Infrastructures au conseil régional de Rhône-Alpes, député européen et membre du conseil d'administration du GART. Pour le GART, l'intérêt est d'intervenir le plus en amont possible des textes mais aussi tout au long de leur cheminement au sein des institutions pour faire entendre son positionnement et le faire prendre en compte.

Le GART cherchera donc à tisser des liens encore plus étroits avec :

- ☞ les représentants français au Comité des Régions ;
- ☞ les députés européens membres de la commission Transport ;
- ☞ le commissaire européen aux Transports, Antonio Tajani ;
- ☞ le ministère délégué aux Affaires européennes et le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE) ;
- ☞ les délégations à l'Union européenne de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- ☞ le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

La commission Europe du GART pourrait avoir deux directions principales :

- ☞ liens France / Institutions européennes ;
- ☞ état des lieux des "best practices" des pays européens dans le domaine des politiques de transport.

D'autre part, la Commission pourra également travailler et approfondir les thèmes suivants :

- ☞ l'incidence des paquets ferroviaires ;
- ☞ l'impact du règlement sur les obligations de service public dans les transports ;
- ☞ les prêts de la BEI (retour d'expérience des AO bénéficiaires) ;
- ☞ le 7e PCRD (la mise en réseau des AO impliquées dans les projets de recherche) ;
- ☞ la directive eurovignette.

Enfin, la **structuration des collectivités locales dans le domaine du transport à l'échelle européenne** constituera un axe important de la commission Europe avec, notamment, l'audition des structures de même nature que le GART : Ferramobilita en Italie, l'association des directeurs transports des länder allemands, l'association suédoise, etc.

La première réunion se déroulera le **mardi 17 mars 2009 de 15h00 à 17h00** dans les locaux du GART. Si vous souhaitez vous inscrire à cette réunion : corinne.lemaire@gart.org.

Côté AO

Cette rubrique est ouverte aux 270 adhérents du GART (188 collectivités urbaines, 61 départements et 21 régions).

Intercommunalité

Création de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur

Après Toulouse : Nice ! L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2008 a été publié officiellement dans le recueil des actes administratifs de la Préfecture des Alpes Maritimes le 29 décembre 2008, portant transformation de la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur en Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur et portant adoption de ses statuts. L'instauration de la CUNCA entraîne un transfert de compétences des communes et syndicats intercommunaux dans plusieurs domaines. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Région Auvergne

Un plan "rail" de 213 millions

L'État, la région et RFF ont dévoilé leur plan Rail Auvergne 2009-2013 : afin d'« accélérer la remise à niveau du réseau ferroviaire », 213 millions d'euros seront investis, en complément du volet ferroviaire du contrat de projets Etat-région 2007-2013 (196,5 millions €). Un programme de 180 millions € financé à parité par les trois partenaires prévoit notamment des travaux entre Clermont-Ferrand et les villes de Toulouse (via Aurillac), Thiers, Volvic, Le Puy-en-Velay et entre cette ville et Firminy. Des crédits sont également inscrits pour les lignes reliant Aurillac à Brive et Thiers à Saint-Étienne mais les travaux ne seront lancés que si la continuité est assurée sur le territoire de la région voisine (Limousin et Rhône-Alpes). En outre, à la demande de l'État, RFF apportera 33 millions € pour la section auvergnate de la ligne Bordeaux-Lyon. [Source: Les Échos du 30 décembre 2008.](#)

LGV Bretagne – Pays de la Loire

Lancement de l'appel d'offres

Le ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, et le secrétaire d'État chargé des Transports, Dominique Bussereau ont annoncé dans un communiqué, le 23 décembre dernier, « *le lancement de l'avis d'appel public à concurrence* » pour le projet de ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes. Le projet « *améliorera la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire* » et « *apportera un gain de 37 minutes entre Paris et Rennes* », ce qui mettra à terme Brest et Quimper à trois heures de Paris, précise le communiqué. Il prévoit la construction d'une nouvelle ligne de 182 kilomètres entre Connerré (Sarthe), Sablé-sur-Sarthe et Rennes. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Grand Besançon

Vote d'une ligne de tramway de 14,5 kilomètres

La communauté d'agglomération du Grand Besançon a voté la réalisation d'une ligne de tramway de 14,5 kilomètres pour un montant prévisionnel de 210 millions €. Le projet choisi, qui était en concurrence avec un système de transport par bus, prévoit la construction d'une ligne de tramway est-ouest qui passera « *dans le centre historique de Besançon et dans deux quartiers dits défavorisés de la ville, et reliera la gare SNCF* », a indiqué Jean-Louis Fousseret, président de la communauté d'agglomération, maire de Besançon et également membre du conseil d'administration du GART, lors du conseil de communauté. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Caen

Viacités présente un nouveau service de transport à la demande

Le 5 janvier dernier, Eric Vève, président de Viacités, accompagné d'Eric Steil, directeur du réseau de Kéolis Caen, a présenté le nouveau service de transport à la demande qui sera mis en service dès le 19 janvier sur le réseau Twisto. Un nouveau concept de déplacements en transport public pour les trajets entre Caen et les communes de Bénouville, Mathieu, Saint-Aubin-d'Arquenay, Sannerville et Eterville. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Châteauroux

Keolis renouvelé

La communauté d'agglomération Castelroussine (CAC), qui compte 76 000 habitants répartis sur 11 communes autour de Châteauroux, vient de renouveler sa confiance à Keolis pour la gestion du réseau de transport urbain et des lignes périurbaines. Le contrat, conclu sous forme de marché public, a pris effet le 1er janvier dernier pour 6 ans. Le renouvellement s'est fait dans le cadre d'une procédure dite de "dialogue compétitif". Le chiffre d'affaires cumulé sur la durée du contrat s'élève à 25 millions d'€. Il est réalisé grâce à 37 véhicules en exploitation. Le contrat prévoit une offre annuelle de 1,6 millions de kilomètres et

une fréquentation prévisionnelle de 4,3 millions de voyageurs en début de contrat et 4,9 millions en fin de contrat. [La CAC sur le Net : cliquez ici.](#)

Offre d'emploi

Directeur de régie des transports urbains

La communauté d'agglomération Ouest Étang de Berre recherche son directeur de la régie des transports urbains. [Pour télécharger la fiche de poste : cliquez ici.](#)

A savoir

Cette rubrique est aussi la vôtre ! N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations que vous souhaiteriez voir publiées : mobilites@gart.org.

Réforme générale des politiques publiques

L'État réorganise ses services déconcentrés dans les régions

La réforme générale des politiques publiques prévoit de ramener les services de l'État en région de quinze à huit directions régionales correspondant aux grands ministères. Dans ce cadre, les DRE (équipement), Drire (industrie et recherche) et Diren (environnement) vont fusionner dans la nouvelle direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) dépendant du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Ce regroupement est entré en vigueur le 1er janvier dans neuf régions : Midi-Pyrénées, Paca, Corse, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Pays de la Loire, Haute-Normandie, Picardie et Nord / Pas-de-Calais. Douze autres régions métropolitaines franchiront le pas en janvier 2010, tandis que l'Île-de-France et les DOM-TOM seront traités séparément. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Information juridique

Un relance du "in house" en France ?

Des députés viennent de déposer un texte sur les sociétés publiques locales, pour permettre aux élus locaux de pouvoir profiter du mécanisme dit "in house". Cette proposition de loi s'appuie sur l'article L.327-1 du code de l'urbanisme qui définit les sociétés publiques locales d'aménagement. Ces structures expérimentales, d'une durée maximale de cinq ans, prennent la forme de sociétés anonymes régies notamment par le livre II du code de commerce et ne sont compétentes que pour réaliser des opérations d'aménagement au sens du code de l'urbanisme. Les députés proposent de permettre aux collectivités et leurs groupements, éventuellement associés à des établissements publics, de créer des sociétés

publiques locales sur le même modèle. Elles prendraient donc la forme de sociétés anonymes, mais seraient compétentes « *pour réaliser des opérations d'aménagement ou pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général* ». Ce dispositif tient compte de la jurisprudence communautaire relative au mécanisme du "in house" car le but recherché par les auteurs de la proposition est de permettre aux élus de pouvoir disposer « *d'un outil leur permettant d'appliquer pleinement le droit communautaire ainsi que le principe de libre administration des collectivités territoriales* ». Les députés précisent que ces sociétés ne feront pas concurrence aux SEM dont l'existence repose sur un partenariat entre le public et le privé. [Source : Citia. Téléchargez le texte de loi : cliquez ici.](#)

Transports

La CNIL critique le Pass Navigo de la RATP



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) a critiqué, dans un communiqué publié ce 6 janvier sur son site interne, les conditions d'attribution du passe Navigo anonyme pour les bus, métros, tramways et RER de la région parisienne. Dans un avis du 8 avril 2004, la Cnil avait rappelé que les usagers des transports franciliens devaient pouvoir continuer à voyager de manière anonyme sans surcoût, ce que ne permet pas le passe nominatif Navigo, appelé à remplacer à compter du 1er février le traditionnel coupon de carte orange. Dans le passe Navigo, les données de validation (date, heure et lieu de passage) sont en effet associées au numéro d'abonné, d'où son caractère nominatif, et ces données sont conservées pendant 48 heures à des fins de lutte contre la fraude. [Pour télécharger cet avis de la CNIL : cliquez ici.](#)

10^{èmes} Assises nationales de l'énergie et du climat des collectivités territoriales
(Grenoble, 28, 29 et 30 janvier 2009)

Énergie, climat... Une vraie chance pour nos territoires ?



Les Assises de l'énergie, initiées par la communauté urbaine de Dunkerque, vont se tenir à Grenoble pour la dixième édition, du 28 au 30 janvier prochain. En effet, depuis 2003 et une année sur deux, Grenoble-Alpes Métropole accueille cette manifestation dont la notoriété a crû depuis dix ans avec l'importance de la question climatique et énergétique. Ces assises sont le lieu incontournable de rencontres et d'échanges d'expériences des collectivités territoriales sur le sujet de l'énergie et du climat, ce qui a permis de faire accepter la dimension territoriale de ces politiques. Plus personne aujourd'hui ne le conteste et le Grenelle de l'environnement en a été la preuve. C'est pour cette raison que les organisateurs souhaitent désormais appeler cet événement les "Assises nationales de l'énergie et du climat des collectivités

territoriales". Une question essentielle est posée pour cette dixième édition : les enjeux énergétiques et climatiques peuvent-ils être une chance pour nos territoires ? S'engager significativement dans une politique respectueuse de nos équilibres semble pourtant aujourd'hui plus qu'une nécessité : une urgence. Quel que soit l'engagement des états, c'est aux élus territoriaux d'aller vers le "facteur 4". Les Plans Climat Territoriaux fixent cet objectif. Et, en rassemblant des partenaires nombreux et divers, acteurs du terrain, ils permettent de diffuser au maximum la prise de conscience collective, d'agir collectivement et de développer harmonieusement sur le territoire intercommunal une politique énergétique forte. Les Plans Climat demandent aussi que nous changions certaines habitudes, que nous modifions nos réflexes de consommation, que nous placions notre volonté dans des démarches plus exigeantes, plus solidaires et responsables, plus respectueuses à l'égard de notre environnement. La situation économique et écologique va nous obliger à changer nos habitudes et à retrouver le sens de la solidarité ; en cela, on peut parler de chance. Mais la chance ne sera réelle que si nous savons inventer de nouvelles politiques plus efficaces. Les territoires doivent pouvoir innover mais pour cela il faut leur en donner les moyens et la liberté. Du Grenelle de l'environnement et de la réforme des institutions, on est en droit d'attendre ces avancées. Les 10^{èmes} Assises apporteront, comme à chaque fois, les témoignages et les expériences dont nous avons tous besoin pour nous engager avec plus d'efficacité. [Pour télécharger le programme ainsi que le formulaire de réservation : cliquez ici.](#)

Eco-citoyenneté

Participez à la Semaine du Développement durable du 1er au 7 avril 2009

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire invite les entreprises, associations, établissements scolaires, collectivités locales... à participer à la Semaine du développement durable en organisant des actions partout en France du 1er au 7 avril 2009. La Semaine du développement durable (SDD) a pour objectif de faire prendre conscience au citoyen qu'il est un acteur essentiel du développement durable et qu'il peut aisément passer à l'acte. La SDD vise donc à inciter le grand public à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable, en lui apportant les moyens concrets pour agir. Pour ce faire, les relais (entreprises, associations, établissements scolaires, collectivités locales...) doivent démultiplier leurs efforts pour susciter l'engagement du plus grand nombre. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

ECOMM 2009

9 janvier 2009 : date limite de remise des communications

ECOMM2009 se déroulera du 13 au 15 mai 2009 à San Sebastian en Espagne. Cette conférence sera l'occasion de se pencher sur la portée de nos actions en faveur du management de la mobilité. L'objectif sera de démontrer, chiffres à l'appui, que les mesures de management de la mobilité sont efficaces. Les études d'évaluation seront donc à l'honneur. Pour faire vivre cet événement phare de l'année pour le management de la mobilité, un appel à propositions pour les communications est lancé. Vous êtes invités à procéder au dépôt de vos candidatures **avant le 9 janvier 2009** pour illustrer ECOMM 2009 de toute évaluation coûts/avantages que vous auriez menée sur les mesures de management de la mobilité. Votre contribution aidera à relever collectivement les challenges actuels de la mobilité durable. *En savoir plus ? : [cliquez ici](#).*

Nomination

Eric Ritter, nouveau secrétaire général de la FNTV



Avocat de formation (Paris, 1991), Eric Ritter est spécialisé dans les transports et les contrats publics : une expertise qu'il a acquise au sein de l'administration (directions transport), puis de notre association d'élus dont il a été le responsable juridique avant de rejoindre la recherche et l'enseignement (ENPC/INRETS) et la formation (AFT-IFTIM Managers). Il enseigne à Lyon II (Laboratoire d'économie des transports).

Depuis le début de l'année, Eric Ritter a pris les fonctions de secrétaire général de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV).

Il les exercera sous la responsabilité de Michel Seyt, nouveau président de la Fédération patronale. *La FNTV sur le Net : www.fntv.fr.*

Nomination

France Vézina devient secrétaire générale de l'ATUQ

En ce début d'année 2009, le président de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), Jean-Jacques Beldié a annoncé l'arrivée de France Vézina au poste de secrétaire générale. Mme Vézina cumule près de vingt ans d'expérience en gestion et à la direction de divers organismes parapublics. Depuis les dix dernières années, Mme Vézina s'est consacrée à la direction générale de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). *En savoir plus ? : [cliquez ici](#).*

À propos de l'ATUQ

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir : Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés. *L'ATUQ sur le web : www.atuq.com.*

Nouveau blog

La Voiture Autrement

L'association La Voiture Autrement (LVA) lance un nouveau blog d'information et de discussions pour un usage différent de la voiture en ville. On y trouve déjà quelques articles sur le fonctionnement et les bienfaits de l'autopartage, un sondage sur les voitures électriques, des débats sur Autolib Paris, des informations sur la complémentarité avec les loueurs classiques ou la prime à la casse. Chacun est invité à contribuer aux réflexions notamment par le biais des commentaires. Pour visiter ce blog : [cliquez ici](#).

Formations

CNFPT

Planning des stages pour l'année 2009

Le GART, représenté par Chantal Duchène, est membre du conseil d'orientation de différentes formations et, notamment, du Pôle transport du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Régulièrement, il intervient à la demande de cet organisme pour coordonner des journées de formation ou intervenir sur un thème proposé.

Grâce à ce dossier, vous pouvez télécharger le détail des formations proposées par le CNFPT pour l'année 2009.

Calendrier général

Calendrier des formations du CNFPT pour le 1er trimestre 2009

➔ Pour télécharger ce calendrier : [cliquez ici](#).

19 janvier 2009

Gestion d'un service de transport scolaire en régie

➔ *Pour télécharger la fiche dédiée à cette formation ainsi que le bulletin d'inscription :* [cliquez ici.](#)

19 au 23 janvier 2009

Cadre général du transport public urbain

➔ *Pour télécharger la fiche dédiée à cette formation ainsi que le bulletin d'inscription :* [cliquez ici.](#)

26 janvier 2009

Cadre général du transport public non urbain départemental

➔ *Pour télécharger la fiche dédiée à cette formation ainsi que le bulletin d'inscription :* [cliquez ici.](#)

02 février 2009

Cadre général du transport scolaire

➔ *Pour télécharger la fiche dédiée à cette formation ainsi que le bulletin d'inscription :* [cliquez ici.](#)

École des Ponts Paristech / Formation continue

Les prochaines formations

Depuis plus de 30 ans, l'École Nationale des Ponts et Chaussées développe une activité de formation continue. Aujourd'hui, Ponts Formation Édition (PFE), sa filiale créée avec l'Association amicale des anciens élèves de l'école qui en est également actionnaire, constitue l'un des plus importants organismes de formation professionnelle. Ponts Formation Édition, fidèle à la tradition de l'école, au haut niveau de son enseignement et de sa recherche, propose aux entreprises et aux collectivités publiques, des actions de formation reconnues pour leur qualité.

Durant l'année, le GART y anime de nombreuses sessions. Nous vous proposons de découvrir le calendrier des prochaines formations de PFE (renvoyant pour chacune d'entre elle à une fiche détaillée) :

➤ **27-28 janvier 2009**

Société et transports : prendre en compte l'évolution des comportements sociaux pour mesurer la mobilité et adapter l'offre de transports. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **27-28 janvier 2009**

Le système ferroviaire : acteurs et environnement institutionnel. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **29-30 janvier 2009**

Cycle TCSP - Module 1 : Choisir un système de TCSP : BHNS, tramway, métro léger, tram-train : quels choix pour quels contextes et quels objectifs ? [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **04-06 février 2009**

Concevoir la modélisation des déplacements. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **11-13 mars 2009**

Élaborer et mettre en oeuvre un contrat de transport public : contenu, passation, exécution. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

A noter que Benjamin MARCUS, responsable du pôle juridique du GART coordonne cette formation avec Thierry GOUIN, Chef du groupe "Organisation et évaluation des réseaux" au CERTU

➤ **12-13 mars 2009**

Cycle TCSP - Module 2 : Tramway ou tram-train : de la définition du programme à la mise en œuvre. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **24-25 mars 2009**

La technique ferroviaire : éléments structurants et coûts. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **31 mars / 2 avril 2009**

Cycle TCSP - Module 3 : Bus à Haut Niveau de service (BHNS) : de la définition du programme à la mise en œuvre. [La fiche détaillée sera disponible dans notre prochain numéro.](#)

➤ **07-08 avril 2009**

La mise en accessibilité du domaine ferroviaire. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **13-14 mai 2009**

Modélisation de l'Interaction "Transport - Usage des sols" : évaluer les effets indirects de la mise en service d'une infrastructure de transport. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **27-29 mai 2009**

Génie civil ferroviaire : spécificités techniques et évolutions. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

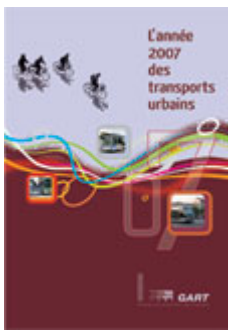
➤ **9-12 juin 2009**

Partage de l'espace public et aménagements associés aux transports en commun : tramways et BHNS. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **24-25 juin 2009**

Cycle TCSP module 4 : conduire un projet de transport collectif urbain et ferroviaire périurbain. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

➤ **30 juin – 1^{er} juillet 2009**



La sécurité ferroviaire : s'adapter à un système en transition. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

École d'ingénieurs ESTACA

Calendrier des stages pour l'année 2009

L'ESTACA organise en 2009 les sessions de formation suivantes :

- ☞ 17 et 18 mars 2009 - Technologies et organisation du transport ferroviaire et guidé. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)
- ☞ 23 et 24 mars 2008 - Les transports urbains et régionaux en France et en Europe. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)
- ☞ 1er et 2 avril 2009 - Le transport ferroviaire en France et en Europe. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)
- ☞ 4 et 5 juin 2009 - Éléments sur les coûts d'exploitation des différents systèmes de transport collectif. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)
- ☞ 1^{er} et 2 décembre 2009 - Choix d'un système de transport en commun urbain en site propre. [En savoir plus ? : cliquez ici.](#)

Télécharger l'intégralité du catalogue de formations ? : [cliquez ici.](#) Contact : Elisabeth Clay (01 41 27 37 33 - eclay@estaca.fr).

Bibliothèque

Ouvrages, rapports, actes de colloques et de manifestations..., les récentes publications du monde du transport et des déplacements.

Vient de paraître (GART)

L'année 2007 des transports urbains

Brochure statistique produite par le pôle économique du GART, "L'année 2007 des transports urbains" synthétise et analyse les principales données du secteur au 31 décembre 2007.

Le financement, le fonctionnement mais aussi les investissements réalisés en Île-de-France sont finement analysés et commentés. Vous trouverez également, dans cet ouvrage, une carte des transports en commun en site propre (TCSP) – en

service et en projet au 15 décembre 2008 – ainsi qu'un zoom sur les services de vélos publics.

Ce document constitue une source d'information indispensable pour mieux comprendre et anticiper l'évolution des transports publics en France. [Pour télécharger "L'année 2007 des transports urbains" : cliquez ici.](#)

Vient de paraître (GART) **Rapport d'activité 2008**



2008 a été, pour notre association, une année dense : le bref retour sur les mois passés de ce rapport d'activité nous en apporte la preuve.

Fortement engagés dans la poursuite de notre objectif fondamental, le développement d'une mobilité durable au service de nos concitoyens, nous sommes intervenus sur de nombreux dossiers auprès des institutions concernées en travaillant, au plus près, avec les 270 collectivités territoriales réunies au sein du GART. [Pour télécharger le rapport annuel 2008 du GART : cliquez ici.](#)

Collectivités territoriales

La 5^e édition des bilans sociaux est publiée

La synthèse nationale des rapports des comités techniques paritaires (CTP) sur l'état des collectivités territoriales au 31/12/2005 vient d'être publiée. Le bilan social est un outil de connaissance et de dialogue social. Publié tous les deux ans, il constitue une base d'informations pour la gestion des ressources humaines des collectivités et alimente ainsi le dialogue social. Les thèmes abordés sont l'emploi, les mouvements de personnels, les régimes indemnitaires, la formation et la santé au travail. Le rapport 2005 met en évidence la stabilité de la structure des effectifs des collectivités locales par sexe, catégorie hiérarchique, filière, formation et emploi des travailleurs handicapés, dans un contexte d'augmentation des effectifs. En complément de cette première partie de synthèse, une deuxième sera consultable prochainement en ligne qui privilégie une entrée par type de collectivité et par région. Cette consultation en ligne permettra à chaque collectivité de se comparer plus facilement aux collectivités de même type en fonction des thèmes déclinés dans la première partie. Outre cette synthèse globale, des synthèses thématiques ont déjà été publiées sur la formation des agents des collectivités, la place des femmes dans la territoriale, la santé au travail, les mouvements de personnels et l'emploi des travailleurs handicapés. L'ensemble de

ces synthèses a été élaboré dans le cadre d'un partenariat entre le CNFPT (Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale), le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) et la direction générale des collectivités locales (DGCL). [Vous souhaitez télécharger ce document ? : cliquez ici.](#)